

27 dollars, sont attribuables aux augmentations consenties au personnel enseignant. On apprend, enfin, que le coût moyen par élève s'établira cette année à 362 dollars dans les institutions scolaires, à 461 dollars dans les institutions indépendantes et à 1,031 dollars dans les maisons d'enseignement technique et professionnel et à 1,839 dollars dans les universités.

Soulignons enfin que les problèmes financiers que relève l'étude du ministère ne sont pas propres, qu'ils retardent notre système scolaire et rendent plus ardues, en maints endroits, les solutions nécessaires; qu'on se rappelle la conclusion à laquelle en arrivait récemment l'Organisation de coopération et de développement économique: Une véritable révolution de l'éducation est en train de se dessiner dans le monde entier sous la pression conjuguée de la croissance économique et de la soif de savoir. Elle culminera en 1970, qui sera l'arrivée de la course mondiale à l'éducation.

Ici, monsieur le président, vous avez des données statistiques concernant la progression du coût de l'enseignement au Québec et la progression des élèves. Je vais faire grâce à la Chambre de la lecture de ces chiffres.

C'est pour cela, monsieur le président, que les habitants de la province de Québec sont inquiets de voir que le gouvernement fédéral essaie, de plus en plus, d'appliquer une tutelle et de s'infiltrer dans tous les domaines, y compris ceux qui ne sont pas de sa juridiction, parce que lorsque le gouvernement fédéral met le pied dans un domaine, il ne recule jamais, il s'y installe. Nous avons donc peur, dans la province de Québec, que cette intrusion dans le domaine de l'éducation, qui ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui, entraîne la mise sur pied d'un ministère fédéral de l'éducation. Dans certaines provinces, les minorités françaises luttent depuis des années pour obtenir la reconnaissance de leurs droits scolaires. C'est pourquoi, monsieur le président, nous ne voulons pas que la majorité du pays, qui ne possède ni notre culture ni notre langue, nous impose ses vues dans le domaine de l'éducation.

Le peuple de la province de Québec désire que, dans le domaine éducationnel, les directives viennent de la majorité française, et non pas de la majorité anglaise. Le problème est là. C'est pour cela d'ailleurs, que nous avons une Confédération. La province de Québec a une conception différente des problèmes.

Il y aurait un moyen de corriger la situation, mais le gouvernement la complique, l'envenime et crée du séparatisme dans la province de Québec, plus particulièrement, en ne respectant pas ses droits. Si les autres provinces sont prêtes à sacrifier leurs droits, c'est leur affaire; mais le peuple du Québec a raison de s'y opposer.

Si nous voulons avoir une Confédération forte et enrayer le séparatisme, redonnons aux provinces, et plus particulièrement au Québec, leurs pouvoirs de taxation, afin qu'elles puissent s'épanouir selon leur mentalité et leur conscience.

Monsieur le président, le gouvernement actuel, par ses empiétements continuels sur des domaines qui ne le regardent pas, est une des principales causes de la vague séparatiste qui se fait sentir au Canada.

Si, comme je le disais tantôt, il est dans l'intérêt des provinces anglaises de comprendre ceci, il est également dans l'intérêt du gouvernement fédéral de comprendre cette question. Si nous avons un Québec fort, par le fait même, le Canada sera plus fort; et si le Québec est fort, il résistera davantage à la domination américaine. Nous ne voulons pas, au Québec, de la domination américaine. Dans les provinces anglaises, 80 p. 100 des programmes de télévision viennent des États-Unis et envahissent les foyers canadiens. Il est impossible pour nous d'accepter cela. C'est possible, bien entendu, mais nous préférons écouter les programmes de Radio-Canada parce qu'ils sont émis dans notre langue.

(Traduction)

M. Cameron: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question?

(Texte)

M. Pigeon: Monsieur le président, je ne vois pas quelle objection l'honorable député peut formuler...

M. l'Orateur suppléant: Je comprends que l'honorable député de High-Park désirait poser une question, si l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm voulait bien y répondre.

M. Pigeon: Bien sûr, que l'honorable député pose sa question.

(Traduction)

M. Cameron: L'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm me permettrait-il de lui poser une question?

M. Pigeon: Oui.

M. Cameron: Il vient de dire que le Québec ne veut pas de la domination américaine. Quelles objections a-t-on formulées dans le Québec quand la société *General Motors* a annoncé l'installation d'une immense usine à Saint-Maurice?

M. Grégoire: Nous nous y sommes opposés.

(Texte)

M. Pigeon: Monsieur le président, il m'est très facile de répondre à cette question. Non seulement la province de Québec, mais toutes les autres provinces du Canada souffrent de la domination étrangère, puisque pratiquement 65 p. 100 des investissements au Canada sont étrangers. Actuellement, au point de vue économique, nous sommes malheureusement une succursale américaine, et c'est là qu'est le danger!